

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 place du Parc  
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ORNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du Bureau communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

**SÉANCE DU 13 MARS 2025**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	10
PRESENTS	9
VOTANTS	9

**CONVOCACTION**

Datée	du 07/03/2025
Affichée	le 07/03/2025

**OBJET**

**Attribution de l'accord-cadre à  
bons de commande pour des  
prestations d'entretien et de  
vidange des bacs dégraisseurs**

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Bureau communautaire légalement convoqués le sept mars 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Jean-Luc BEAUFILS a été nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents :** Jean SELLIER  
Philippe VAN-HOORNE  
Michel LE GLAUNEC  
Serge DELAVALLÉE  
Guy MARTEL  
François BRIZARD  
Nathalie LENÔTRE  
Jean-Luc BEAUFILS  
Véronique HELLEUX

**Absente :** Virginie VIOLET

Monsieur le Président informe les membres du bureau qu'une consultation a été lancée pour l'entretien et la vidange des bacs dégraisseurs sur 12 bâtiments (écoles, Pôle Administratif et La Cantonade) de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle. Cet accord-cadre concerne l'entretien annuel des ouvrages avec camion hydrocureur, les prestations d'entretien et de vidange ainsi que le nettoyage des bacs dégraisseurs.

L'avis d'appel d'offres a été publié le 28 janvier 2025 pour une remise des offres fixée au 24 février 2025 avant 12 heures.

### Caractéristiques du marché

CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ	
<b>Type de marché :</b>	Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire de services
<b>Type de procédure :</b>	Procédure adaptée
<b>Référence :</b>	2025-BAT-002
<b>Montant prévisionnel</b>	Le montant maximum de commande pour la période initiale d'un an est de 20 000 € HT soit 24 000 € TTC. Le montant maximum de commande sur 4 ans est de 80 000 € HT soit 96 000 € TTC. Il n'y a pas de montant minimum.
<b>Durée de l'accord-cadre</b>	La durée initiale d'exécution est d'un an, reconductible tacitement trois fois un an.

Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés et énoncés ci-dessous :

N°	Description	Pondération
<b>1</b>	<b>Valeur technique</b>	<b>30</b>
1.1	<i>Gestion des commandes, protocoles d'intervention, contrôle et sécurité</i>	10
1.2	<i>Moyens humains et matériels mis à disposition, fiches techniques</i>	10
1.3	<i>Délai d'intervention, service après-vente, carnet de maintenance</i>	10
<b>2</b>	<b>Valeur environnementale</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Prix</b>	<b>65</b>
	<i>Offre la moins disante / offre du candidat x 65</i>	
<b>Pondération totale des critères d'attribution</b>		<b>100</b>

Trois offres ont été remises dans les délais

Le Président présente le rapport d'analyse des offres.

- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-8,
- Vu le rapport d'analyse des offres et l'application des critères de pondération,
- Considérant l'avis de la commission MAPA dans sa séance du 4 mars 2025.

**Le bureau, après avoir délibéré :**

- **RETIENT** l'offre présentée par l'entreprise SARL VANDAMME EP VIDANGE pour l'accord-cadre à bons de commande pour des prestations d'entretien et de vidange des bacs dégraisseurs, sans montant minimum et pour un montant maximum annuel de 20 000 € HT soit 24 000 € TTC.

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20250313-2025-03-13-49-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2025  
Date de réception préfecture : 14/03/2025

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente décision ainsi que ses éventuels avenants sans effet financier.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 14 MARS 2025  
Publié en ligne le 14 MARS 2025  
Certifié exécutoire

Le Président,  
Jean SELLIER



A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned over the circular stamp.